

NETTOIEMENT ET CERTIFICATION

Certification Nettoiemnt, à quoi ça sert ?

Coup politique ou réelle volonté d'améliorer le service rendu au public ?

L'objectif d'obtenir la certification du Nettoiemnt, une première en France, à marche forcée avant les élections municipales, relève avant tout d'un affichage politique.

En effet, une récente enquête d'opinion concernant la propreté, réalisée auprès de la population de l'agglo, révèle un taux de satisfaction élevé : plus de 67 % ... résultat très positif par rapport aux autres agglomérations comparables.

La préparation de la certification, couplée à des projets de service et à la mise en œuvre du référentiel Nettoiemnt occupe l'encadrement dans de multiples réunions et dossiers...

La certification, c'est :

- La mise en place de procédures et de contraintes
- L'affichage de formations...(comment vider des corbeilles...)
- Des contrôles tâillons.

Que va-t-il rester de la responsabilisation et des initiatives des agents ?

Quelles réelles améliorations du service rendu à la population ?

On aurait pu croire que cette certification permettrait d'harmoniser les pratiques et l'organisation du travail.

Il n'en est rien, chaque pôle continue à faire ce qu'il veut, comme il veut et comme il peut.

De plus, toutes ces démarches font l'impasse sur un élément essentiel : les moyens du service public. En réalité, il n'y aura pas d'amélioration du service sans moyens humains supplémentaires. Et ce ne sont pas les quelques Emplois d'Avenir qui y répondront... mais cette question est taboue. La certification et la démarche Nettoiemnt sont bien des outils au service de la réduction des budgets publics et de la compression des effectifs.

Nous ne sommes pas dupes. La CGT poursuivra l'action avec les agents pour que le service du Nettoiemnt ait réellement les moyens de ses missions.

BRETAGNE, L'AFFICHE CENSURÉE QUE VOUS

NE VERREZ PAS :

« BRETONS, MAIS PATRONS »

A l'heure où des salariés défilent avec leur patron, où ceux-ci demandent l'aide de l'Etat et la suppression des taxes pour « soutenir » l'emploi, il est bon de rappeler que certains bretons ne souffrent pas trop de la crise.

| | |
|--------------------|--|
| PINAULT | 11 milliards de fortune, 6ème de France |
| BOLLORE | 8 milliards, 7ème |
| Yves ROCHER | 1.2 milliard , 29ème |
| BIGARD | 400 millions , 425ème |

(source: challenges.com)

Pourquoi ces bretons ne sont-ils pas « solidaires » des autres en reversant une partie de leur fortune ?

La CGT réclame une autre politique fiscale pour réorienter les richesses vers de vrais créations d'emplois et favoriser les entreprises qui embauchent.

Syndicat CGT
8 rue Emile Péhant

Téléphone : 02 40 99 67 66
Télécopie : 02 40 99 69 02
syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

Permanence:
Lundi-vendredi: 8h30-12h, 14h-16h30

Plus d'infos sur

www.cgtnantesmetropole.fr

Identifiant: nm mot de passe: cgt2013

EDITORIAL

La réforme des retraites 2013 façon Ayrault est menée tambour battant. Le scénario catastrophe de l'été nous prédisait un recul considérable. Comme par magie, dès septembre seules quelques mesures sont retenues. Du coup, nous évitons le pire annoncé, presque heureux de ne pas trop subir cette nouvelle réforme. Mais qu'on ne se méprenne pas, à part les syndicats cosignataires du projet, personne ne voulait de cette réforme. Tous les sondages de septembre ont montré que la majorité des français est hostile et qu'ils soutiennent les différentes actions menées par les syndicats en lutte dont la CGT.

Cette réforme est jugée injuste socialement et économiquement inefficace. La logique de rigueur qui frappe tous les salariés et retraités de ce pays est confirmée par le budget 2014. Alors que les licenciements continuent, les actionnaires des entreprises du CAC 40 vont recevoir « au nom de l'emploi » 20 Milliards d'euros de l'état. Pourtant, la relance l'économie ne pourra reposer que sur trois éléments intimement liés : Salaires, Emplois, Retraites. C'est ce que la CGT a rappelé lors des manifestations de septembre et d'octobre.

Mais pourquoi ce décalage entre nos élus et le peuple ? Tous nos dirigeants sont à des années lumière du quotidien des salariés. Fins de mois difficiles, précarité, surendettement, tous ces mots leur sont inconnus. Quand un directeur général nous annonce que donner 1000€ à un emploi d'avenir c'est l'aider à sortir de la précarité, la démonstration est faite. Qui peut vivre décemment avec 1000€ ? Sûrement pas eux qui en perçoivent beaucoup plus et qui n'ont jamais vécu l'expérience.

Tant que nos dirigeants prétendent savoir ce qui est bon pour le peuple, notre société ne tournera pas rond. Le fait de ne pas répondre aux attentes des citoyens et de mener des politiques à l'encontre des idéaux de gauche ne fera que favoriser le vote extrémiste.

Messieurs-dames les politiciens, c'est aussi sur les idéaux que les citoyens vous élisent. Respectez-les !



Depuis septembre, nous organisons des projections d'un DVD de la compagnie « Le Pavé » sur le droit du travail et sur les retraites. Nous vous invitons à venir y assister sur votre lieu de travail.

Sommaire

Page 1:

- Éditorial

Page 2 :

- Mixité diversité?
- Travail du dimanche

Page 3 :

- nouveau régime indemnitaire emploi (RIE)
- 2014, une année d'élections

Page 4:

- Nettoiemnt et certification
- Bretagne : l'affiche censurée que vous ne verrez pas

MIXITÉ DIVERSITÉ ?

Il n'est pas toujours facile de vivre ensemble, et peut-être encore moins au travail. En effet, les tensions ressenties, les pressions exercées, les conditions de travail difficiles ne facilitent pas les relations humaines. Au moment où l'on parle de pénibilité, le fait même de travailler peut être ressenti comme pénible. Combattre les discriminations et prôner l'égalité de traitement devient compliqué. C'est pourtant ce que nous rappelle la charte « mixité et diversité dans l'emploi » de Nantes Métropole.

Dix-neuf critères de discrimination sont listés:

| | | |
|----------------------------|--|---------------------------------|
| 1- L'âge | 8- Les caractéristiques génétiques | 13- La situation du handicap |
| 2- Le sexe | 9- L'appartenance vraie ou supposée à une ethnie | 14- L'état de santé |
| 3- L'origine | 10- Une nation | 15- L'état de grossesse |
| 4- La situation de famille | 11- Une race | 16- Le patronyme |
| 5- L'orientation sexuelle | 12- L'apparence physique | 17- Les opinions politiques |
| 6- L'identité sexuelle | | 18- Les convictions religieuses |
| 7- Les moeurs | | 19- Les activités syndicales |

Ce vœu d'exemplarité en terme de traitement est une bonne chose. Nous souhaitons que cela ne reste pas un vœu pieux. Car lutter contre ces discriminations est un vrai combat. La bonne volonté ne suffit pas, il faut du courage pour les supprimer car celles-ci existent bel et bien dans nos services. La CGT accompagne régulièrement des agents dans leurs démarches pour faire reconnaître ces discriminations.

Nantes Métropole souhaite obtenir un label en 2014. Un cahier des charges listera les points de vigilance et indicateurs du respect de cette charte. Vous allez être destinataire d'une communication affûtée sur le sujet. Une cellule d'écoute est mise en place pour accueillir les agents victimes de discriminations.

Si vous êtes victime de telles discriminations n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons très récemment défendu des agents dans ce cadre là. Il est important que l'agent ne soit pas seul, car c'est très souvent sa parole contre celle de son supérieur hiérarchique et, dans ce cas, la balance n'est pas équilibrée.

TRAVAIL DU DIMANCHE

Si les français sont majoritairement "pour" l'ouverture des grandes enseignes le dimanche, ils sont tout autant majoritaires à ne pas vouloir travailler le dimanche. Cherchez l'erreur !

Deux intérêts pour Castorama et les autres d'ouvrir leurs magasins le dimanche :

- éviter d'augmenter les salaires : c'est plus rentable de payer double quelques personnes le dimanche que d'augmenter tout le monde dans la semaine.
- faire pression sur le droit du travail et imposer leurs vues. Il y a déjà quelques années, le lundi était AUSSI un jour de fermeture et les grandes surfaces devaient payer les salariés double ce jour-là. C'est maintenant un jour comme les autres. Comment croire qu'il en sera autrement le dimanche ?

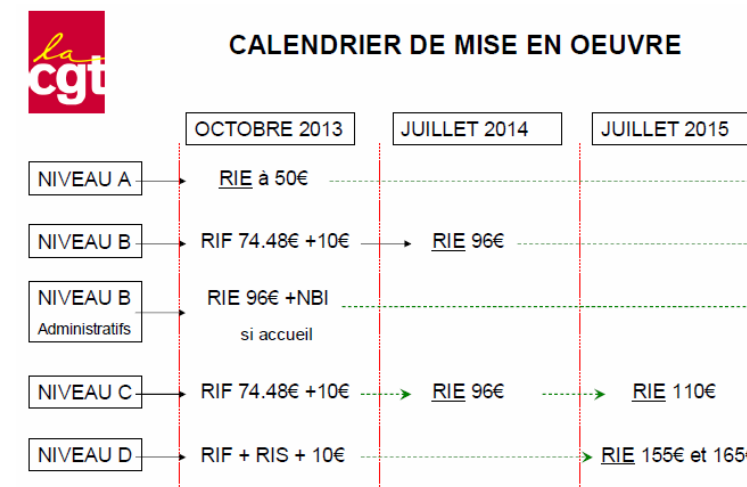
Ce travail a un impact sur les transports en commun, les services...

Donc on insiste : **n'allez pas faire vos courses le dimanche dans les grandes surfaces !** Vous travaillez pour les gros patrons....



NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE EMPLOI (RIE)

C'est sur la paye d'octobre que les « petites modifications » ont été apportées sur le régime indemnitaire. Les métiers de niveau A auront tous un RIE de 50€. Le niveau B administratif un RIE de 96 € + NBI si accueil. Les autres devront attendre juillet 2014 pour les niveaux B (tech), niveau C, niveau D et ensuite juillet 2015 pour une nouvelle réévaluation. Les catégories B devront elles aussi attendre juillet 2014.



L'administration a profité de la mise en place de ce RIE pour « toiler » la NBI accueil. Auparavant distribuée à tous les agents administratifs de NM, la NBI accueil avait été déployée pour répondre à une revendication d'augmentation des régimes indemnitaires des agents en 2006. Aujourd'hui, après la lutte des administratifs de NM et du SEVE de la ville en 2012, le RIE est mis en œuvre. Mais l'administration, recherchant inexorablement à faire des économies, a réduit considérablement les champs d'attribution de cette NBI accueil. En effet, la notion de public est appliquée à la lettre et ainsi « public » est exclusivement défini comme « public externe » et constitué d'usagers/bénéficiaires du service public. Voilà, la démonstration est faite. Sur les 660 agents qui percevaient cette NBI avant la mise en place du RIE, seuls 330 la percevront demain. Sur les 400 administratifs auparavant bénéficiaires, seuls 54 administratifs ayant des fonctions d'accueil en bénéficieront.

Pour la CGT cette mesure est insuffisante. L'accueil ne doit pas être réduit au seul public extérieur. Les collègues qui accueillent en interne doivent y prétendre. C'est ce que défendra la CGT auprès de l'administration. D'ores et déjà, mobilisons-nous. Dès 2014 des négociations s'ouvriront. La revendication des 125€ pour tous est vraiment d'actualité. La CGT se satisfait de ne pas avoir signé ce protocole et mettra tout en œuvre pour faire aboutir cette revendication.

2014, ANNÉE D'ÉLECTIONS

Tous les médias parlent des municipales de 2014 élections, se rajouteront celles de la CNRACL, et se délectent des guéguerres intestines des partis politiques en lice.

Mais qui sait que 2014 sera aussi l'année où tous les fonctionnaires des trois Fonctions Publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale) voteront pour élire leurs représentants du personnel ?

Tous voteront le même jour, **le 4 décembre 2014**. C'est une première, du jamais vu, de l'événementiel en sorte et pas un journal, pas une télé n'en a parlé. Auparavant suivant les cas, les fonctionnaires votaient tous les 3, 4 ou 6 ans. Maintenant ce sera tous les 4 ans. A ces

Ces élections servent à élire vos représentants au CTP (Comité technique paritaire) CAP (Commission administrative paritaire) et CHS (Comité d'hygiène et sécurité). Nous y reviendrons en détail dans d'autres éditions de ce journal. D'autant qu'il y a du changement dans l'air, notamment pour les CHS.

D'autre part, en avril 2014, auront lieu les élections pour le Conseil d'administration du COS (Comité des Oeuvres Sociales).

Que d'élections en perspective !